



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Environnement et développement durable »**

Réunion du 8 avril 2021

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête sur le Sentiment d'Exposition aux Risques
environnementaux (ESER 2022)**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête sur le Sentiment d'Exposition aux Risques environnementaux (ESER 2022)
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	L'enquête s'adresse aux individus âgés de 18 ans et plus, résidant en France.
Champ géographique	France entière (Métropole et Départements et régions d'Outre-mer)

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	<p>L'enquête est en cours d'élaboration.</p> <p>Elle prendra largement appui sur le travail mené en 2013 dans le cadre de la précédente édition. Le questionnaire du millésime 2013 est présenté en annexe de la publication de synthèse des résultats (lien de téléchargement ci-dessous) en pages 72-76.</p> <p>D'éventuelles évolutions du questionnaire seront décidées après consultation du Comité de suivi.</p>
URL de consultation du questionnaire	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/ed128-eser2013-juillet2015.pdf
Objectifs	<p>Initié en 2007, le dispositif d'enquête ESER a pour objectif de suivre dans le temps l'évolution du sentiment d'exposition aux risques environnementaux des Français.</p> <p>L'enjeu premier de cette étude est d'interroger la façon dont les individus ressentent les risques environnementaux (naturels ou technologiques) à proximité du lieu où ils résident. Pour ce faire, l'enquête prend appui sur des bases de données renseignant à l'échelle communale l'exposition des enquêtés à différents risques (risque d'inondation, risques technologiques, risques climatiques, ...). En confrontant ces données objectives avec les perceptions</p>

subjectives, il est ainsi possible de quantifier et de caractériser le rapport que les Français entretiennent avec les risques. Entre appréhension et déni, les façons d'envisager la possible survenue d'une catastrophe se révèlent en effet très variées et étroitement liées aux éventuelles expériences territoriales ou aux imaginaires du risque.

La dernière édition de l'enquête a mis en évidence qu'une grande majorité des métropolitains exposés à un ou plusieurs risques environnementaux ignorait ou minorait l'importance de cet état de fait. Plus fréquemment confrontés à des catastrophes, les ultramarins avaient pour leur part une conscience du risque bien plus élevée et semblaient se résigner à composer avec ce type de menace. En renouvelant l'enquête en 2022, l'un des objectifs principaux est de voir si les situations précédemment observées ont évolué durant cette période.

Neuf ans après la dernière édition, la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de prévention a en effet permis d'accroître l'information des habitants à l'égard des risques auxquels ils pourraient être confrontés. Durant cette même période, différents événements ont par ailleurs contribué à rendre plus tangible la notion de Risque : Inondations dans le Sud de la France ; Ouragans aux Antilles ; Secousses sismiques à Mayotte et en Alsace ; Incendies majeurs (Portugal, Californie, Australie) ; Pics de pollution de l'air ; Catastrophes industrielles (Rouen, Beyrouth) ; Pandémie (d'origine probablement animale) de Covid-19.

En prenant en considération ces éléments de contexte, l'enjeu sera d'observer comment ceux-ci influent ou pas sur la relation (parfois paradoxale) que les Français entretiennent avec les risques environnementaux auxquels ils sont inégalement exposés.

Thèmes du (ou des)
questionnaires

L'enquête reprendra de nombreuses questions de la précédente édition de l'enquête afin d'observer les évolutions entre 2013 et 2022. De nouvelles questions seront probablement ajoutées, notamment pour tenir compte des bouleversements induits par l'actuelle crise sanitaire.

Les questionnements viseront à appréhender la relation que les Français entretiennent avec les risques environnementaux, en interrogeant les expériences passées (catastrophes vécues), le sentiment présent d'exposition à un ou plusieurs risques, et l'appréhension à l'égard de ce qui pourrait survenir à l'avenir.

Au-delà du vécu, du ressenti et de l'inquiétude, l'enquête s'emploiera à caractériser le rapport aux risques qu'entretiennent les personnes résidant dans des communes exposées, au travers de questions couvrant des thématiques diverses (conscience de l'exposition à tel ou tel risque, importance accordée à ce(s)

	<p>risque(s), connaissance de l'exposition au moment d'emménager, motivation du choix d'installation dans une commune à risque, opinion à l'égard des politiques de prévention des risques, connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques, connaissance et mise en application des recommandations, sources d'information mobilisées au sujet des risques environnementaux...).</p> <p>De nouvelles questions, soumises à l'arbitrage du comité de suivi, pourront aborder les liens qui existent entre risques environnementaux et risques sanitaires ou d'autres sujets sur lesquels une information chiffrée fait défaut.</p>
Historique	<p>Le dispositif pluriannuel d'enquêtes du SDES sur l'opinion et les pratiques environnementales prévoit la réalisation - en alternance - de deux grandes enquêtes : l'une consacrée au sentiment d'exposition aux risques (Eser) et l'autre centrée sur les pratiques environnementales des ménages (Epem).</p> <p>La première édition de l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques avait été élaborée en 2006, réalisée en 2007 et exploitée en 2008. La seconde édition a été conçue et mise en œuvre en 2013, puis valorisée en 2014-2015.</p> <p>Considérant que la réalisation d'une nouvelle édition de l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques ne s'imposait pas de manière immédiate, le SDES a fait le choix (en accord avec la commission Environnement et développement durable, 08/04/19) de retarder ce projet afin de privilégier la réalisation d'une nouvelle enquête intitulée « Les Français et la nature ». L'enjeu était d'appréhender plus finement les relations que les Français entretiennent avec la nature et les enjeux de biodiversité : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-francais-et-la-nature-frequentation-representations-et-opinions.</p> <p>Le 20 octobre 2020, l'Observatoire national des risques naturels (ONRN) a signalé au Cnis sa volonté de collaborer avec le SDES en vue de la reconduction de l'enquête Eser. Suite à cela, la commission Environnement et développement durable a formulé un avis favorable à l'égard de ce projet : « Pour améliorer la connaissance sur le sentiment d'exposition des Français aux risques environnementaux, la commission recommande d'actualiser l'étude du Service des données et études statistiques (Sdes) de 2013, qui porte sur ce sujet ».</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>Réalisée fin 2013 auprès de 4 725 personnes, la seconde édition de l'enquête se distinguait assez nettement de celle qui avait été conduite en 2007. Outre les risques technologiques et d'inondation (déjà traités en 2007), le questionnaire avait en effet accordé une</p>

place importante à la perception des risques climatiques. De plus, le champ d'étude s'est élargi au-delà du seul territoire métropolitain, en intégrant les DOM et ipso facto les risques auxquels ces territoires sont plus particulièrement exposés (cyclones, séismes).

Représentatif de la population française, l'échantillon global était constitué de 4 023 personnes en métropole et de 702 dans les DOM. Âgés de 18 ans ou plus, les enquêtés avaient été sélectionnés selon la méthode des quotas.

En 2013, plusieurs sous-échantillons ont été élaborés a priori pour ajuster le questionnaire aux situations d'exposition des enquêtés. Prenant appui sur des bases de données communales, cet échantillonnage visait à confronter les situations objectives d'exposition et le ressenti subjectif des personnes interrogées.

Ainsi, dans les communes où une part significative de la population était considérée comme étant exposée à un risque d'inondation (2 481 personnes), à des risques technologiques (1 626 personnes) et/ou à des risques climatiques (2 750 personnes), des questions spécifiques avaient été posées à ces personnes dont l'exposition effective était présumée puisqu'un ou plusieurs risques étaient identifiés près de chez eux. En outre-mer, des modalités de réponse supplémentaires avaient été ajoutées pour interroger la perception des personnes exposées à des risques cycloniques (602 personnes) ou sismiques (360 personnes). Enfin, une part des enquêtés a été sélectionnée du fait de son absence d'exposition aux risques traités dans l'enquête (713 personnes) afin de mettre en perspective les résultats observés du côté des personnes exposées.

Plusieurs documents ont été publiés afin de valoriser les résultats des deux précédentes éditions de l'enquête :

- Les Français clairvoyants sur leur exposition au risque d'inondation, 4 pages, n°123, Institut français de l'environnement, janvier-février 2008, 4pp.
- L'exposition aux risques environnementaux davantage ressentie dans les grandes villes, Le point sur, n°11, Commissariat général au développement durable, avril 2009, 4pp.
- Le sentiment d'exposition aux risques environnementaux, Chiffres & Statistiques, n°567, Commissariat général au développement durable, octobre 2014, 9pp.
- Les Français face aux risques environnementaux (Eser 2013), Etudes & Documents, n°567, Commissariat général au développement durable, Juillet 2015, 100pp.
- Effets du changement climatique : des risques encore abstraits pour les Français, Le point sur, n°213, Commissariat général au développement durable, octobre 2015, 4pp. [publication traduite en anglais à l'occasion de la COP21].

<p>Concertation</p>	<p>Un comité de suivi (cf. infra : Comitologie) sera consulté tout au long du processus d'élaboration du dispositif d'enquête. Il associera l'ensemble des organisations (institutionnelles, associatives, académiques et professionnelles) intéressées par cette thématique.</p> <p>Suite à la réalisation de l'enquête, les membres de ce comité seront tenus informés des résultats et des différentes formes de valorisation qui en découleront.</p>
<p>Origine de la demande</p>	<p>Inscrite au programme de travail du SDES, cette enquête est sans lien avec un règlement européen et ne relève pas d'une procédure formelle ou obligatoire. De fait, les orientations du questionnaire ne sont pas contraintes par des cadrages stricts.</p> <p>Outil ministériel de connaissance au service de l'amélioration de la prévention des risques, le dispositif ESER a d'abord vocation à mieux comprendre la relation plurielle qu'entretiennent les Français avec les aléas environnementaux.</p> <p>Cette enquête s'intègre par ailleurs dans une démarche intégrée d'étude des risques émergents et des problèmes sanitaires induits par l'exposition de la population à certains facteurs de risques environnementaux.</p> <p>Plus globalement, l'enquête contribuera également à alimenter les réflexions du Ministère sur la résilience des territoires et sur les situations d'inégalités environnementales.</p> <p>Enfin, la reconduction de cette enquête répond aux attentes exprimées fin 2020 par l'ONRN et le CNIS (cf. supra : Historique).</p>
<p>Place dans un dispositif statistique</p>	<p>A l'issue d'un important travail de référencement bibliographique, il apparaît clairement qu'aucune étude existante ne permet d'appréhender finement le sentiment d'exposition aux risques.</p> <p>En effet, la principale enquête statistique traitant de ce sujet s'attache d'abord à hiérarchiser les préoccupations des Français face à différents risques, à estimer les niveaux de confiance des citoyens à l'égard de l'information et des mesures de protection mises en œuvre par les pouvoirs publics sur ces risques (IRSN, Baromètre annuel sur la perception des risques et de la sécurité par les Français).</p> <p>Ce classement des préoccupations se retrouve par ailleurs sous une forme un peu différente dans les baromètres Environnement du SDES. Toutefois, même si ces résultats permettent de suivre régulièrement des évolutions croisées, elles se focalisent sur le risque induit de dégradation de l'environnement et non sur la diversité des menaces qui sont associées aux risques.</p>

Il en va de même pour une partie du questionnement de l'enquête sur les représentations sociales de l'effet de serre, menée depuis plusieurs années à l'initiative de l'Agence de la Transition écologique (Ademe). Traitant spécifiquement du risque climatique, ce baromètre apporte certains éclairages sur la question qui nous intéresse, sans pour autant questionner le sentiment d'exposition des citoyens et la nature des risques auxquels ils pourraient se trouver plus particulièrement exposés près de chez eux.

De manière plus générale, l'enquête a vocation à s'intégrer dans le dispositif général de suivi des risques du Ministère de la Transition écologique. A l'instar de ce qui s'était fait en 2007 et 2013 en prenant appui sur des bases communales, le travail d'échantillonnage pourra s'appuyer sur l'ensemble des données géolocalisées sur l'exposition aux risques (base Gaspar, Atlas des zones inondables, etc.).

Complémentaires à cet ensemble d'informations objectives sur les risques, les résultats d'ESER 2022 apporteront un éclairage subjectif, en s'attachant prioritairement aux expériences, perceptions, opinions, présupposés et représentations des citoyens.

L'échantillonnage ayant vocation à prendre en considération l'absence d'exposition tout autant que les situations avérées de surexposition à certains risques, le traitement par type de risque permettra de mettre en perspective la diversité des situations socio-géographiques sur la question.

Extensions géographiques

Particulièrement exposés aux risques naturels, les départements et régions d'Outre-mer feront l'objet d'un suréchantillonnage dans le cadre de l'enquête (n=800) comme lors de la précédente édition de l'enquête.

Le bilan d'ESER 2013 a montré que les effectifs enquêtés restent cependant faibles à l'échelle de chacun de ces cinq territoires et rendent ipso facto difficiles une exploitation fine des résultats.

Concernés par des risques bien distincts, les différents DROM mériteraient d'être étudiés de manière plus approfondie. Des partenariats régionaux seront donc proposés aux collectivités ultramarines (Conseils régionaux/départementaux ; Agences régionales de la Biodiversité) afin de procéder à d'éventuelles extensions sur les zones concernées.

Utilisateurs

Dans le prolongement de ce qui a été fait lors des enquêtes EPEM 2016 et Nature 2020, une exploitation conjointe des résultats sera envisagée au sein du CGDD, mais aussi avec d'autres services du

Ministère de la Transition écologique (Direction générale de la prévention des risques, Observatoire national des effets du réchauffement climatique), avec d'autres opérateurs publics (Institut national de l'environnement industriel et des risques, Caisse centrale de réassurance, Santé publique France, etc.) et avec des organisations directement concernées (Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des risques naturels, Centre européen de prévention du risque d'inondation, etc.) par ce sujet.

C'est pourquoi il est prévu de les associer au plus tôt à ce projet d'enquête. De même, et sans préjuger par avance de l'intérêt qu'ils pourront accorder aux résultats de l'enquête, des chercheurs travaillant sur cette thématique seront invités à participer aux travaux du comité de suivi de l'enquête.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	<p>Sous réserve de l'obtention de l'avis d'opportunité du Cnis, la collecte devrait avoir lieu, en une seule fois, au cours du mois de janvier 2022.</p> <p>Suite au bilan de l'enquête, il pourra être décidé de reconduire celle-ci en 2028.</p>
Mode de collecte	<p>A ce stade de la réflexion, le recours à une collecte par internet est privilégié, tant pour des raisons de coût que parce que ce mode de collecte permet de réduire le biais de désirabilité inhérent à toute enquête de ce type.</p> <p>Toutefois, le cahier des charges du marché public laissera ouverte la question du mode de collecte, les candidats devant formuler des propositions méthodologiques et financières justifiées.</p> <p>L'enquête précédente ayant été réalisée par téléphone, un échantillon représentatif fera l'objet d'une interrogation parallèle sous ce mode, dans le but d'évaluer le biais de collecte existant entre Web et téléphone. Un tel dispositif avait été mis en œuvre dans le cadre de l'enquête EPEM 2016 pour éviter une rupture de série. Cela avait permis de rétropoler les valeurs des questions où des divergences significatives avaient été observées.</p> <p>Dans tous les cas, les candidats répondant à l'appel d'offres devront être en mesure d'offrir des garanties sérieuses sur la fiabilité statistique des données collectées.</p>

Comitologie

Pour superviser l'ensemble du dispositif, un Comité de pilotage (présidé par la Cheffe de service du SDES) sera constitué, suite aux discussions que nous aurons prochainement avec l'Observatoire national des Risques Naturels (ONRN) et d'autres services du Ministère afin d'envisager un éventuel co-pilotage (cf. partie Partenariats) de l'enquête. Dans ce cadre, des échanges doivent notamment avoir lieu avec la DGPR (Direction générale de la prévention des risques) pour ajuster le dispositif d'enquête aux attentes de cet acteur central sur le sujet.

A défaut d'un comité scientifique, les experts (académiques, ministériels ou associatifs) travaillant sur la question des risques environnementaux seront invités à participer activement au Comité de suivi. De la conception du dispositif à son évaluation, ce comité aura vocation à donner son avis sur l'ensemble du processus.

Enfin, un comité des financeurs pourra être amené à se réunir pour statuer sur les questions de répartition budgétaire des coûts liés à la réalisation de l'enquête. Ce sera notamment le cas si le principe d'un co-pilotage de l'enquête avec l'Observatoire national des risques naturels venait prochainement à être acté. Dans l'hypothèse où ils souhaiteraient disposer d'un sur-échantillonnage territorial spécifique, les départements et régions d'outre-mer pourraient également être concernés par cette instance de dialogue budgétaire.

Contraintes pour l'enquête

La durée de passation du questionnaire devrait être comparable à celle de l'édition précédente et ne pas dépasser 15 minutes. Aucune donnée sensible (au sens de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, ni de la jurisprudence qui y est associée) ne sera collectée dans cette enquête. Par ailleurs, aucune enquête complémentaire ne sera réalisée a posteriori.

Coût de l'enquête

L'enquête est coordonnée par le sociologue de la Sous-direction de l'information environnementale du SDES (chargé de mission PNT RIN, niveau A). Le suivi et l'exploitation de l'enquête représente 30 % de sa charge de travail pour 2021 et, approximativement, 70 % pour l'année 2022.

Un appui technique ponctuel du Bureau de l'appui et de la coordination statistiques (BACS) viendra compléter la mise à disposition de moyens humains par le SDES : essentiellement en 2022, lors de la mise en œuvre de traitements statistiques élaborés.

Le budget total affecté à la réalisation de l'enquête est de 120 000 euros.

Organisme collecteur	La réalisation de la collecte sera effectuée par un prestataire, choisi selon la procédure officielle des marchés publics.
Plan de sondage	<p>Le dispositif méthodologique de l'enquête sera conçu en partenariat avec le prestataire retenu à l'issue de la procédure de marché public.</p> <p>Comme lors de la précédente édition, il s'agira d'interroger un échantillon représentatif des foyers français selon la méthode des quotas, en s'attachant aux répartitions par sexe, par âge, par catégorie socioprofessionnelle, par type d'agglomération, par zone géographique et par taille du foyer. Ayant constaté un défaut dans la structure de l'échantillon interrogé en 2013, une attention particulière sera également accordée au statut d'occupation du logement (propriétaire/locataire), du fait de l'importance de cette variable explicative.</p> <p>Enfin, un échantillonnage spécifique sera élaboré en fonction des différents risques auxquels les enquêtés sont exposés (cf. supra : Place dans un dispositif statistique), l'idée étant de disposer de plusieurs sous-échantillons représentatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposition non significative - exposition élevée à un risque x - exposition élevée à un risque y ; - exposition élevée à un risque z ; - etc...
Taille de l'échantillon	4800

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Service des données et études statistiques (SDeS)
Autres services producteurs	
Partenariat	Un co-pilotage avec l'Observatoire national des Risques Naturels (ONRN) et d'autre services du Ministère (DGPR, Onerc) est envisagé.
Date prévisionnelle de la première publication	La première publication sortira au Printemps 2022, en amont du 120° anniversaire de la plus importante catastrophe naturelle qu'ait vécu le pays au cours de l'époque moderne : l'éruption de la Montagne Pelée en Martinique.